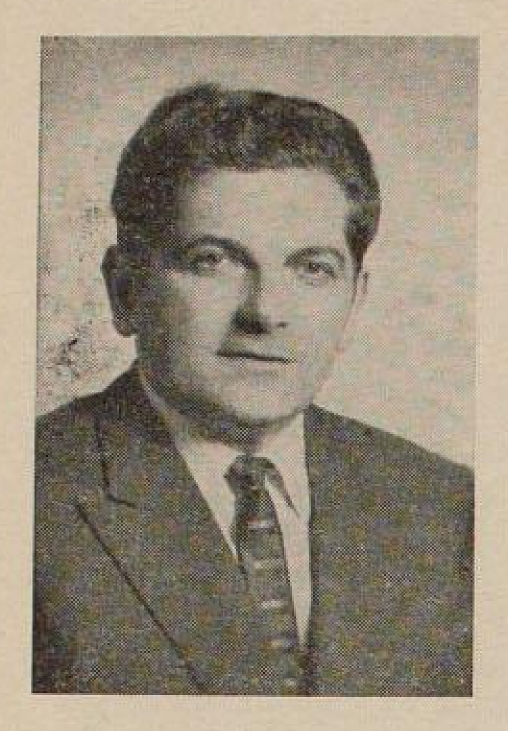
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE | DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973 — 2e CIRCONSCRIPTION



Raymond LABROUSSE

Candidat du Parti Communiste Français

Pour l'Union Populaire et la Victoire du Programme Commun

Electrices, Electeurs,

CELA NE PEUT PLUS DURER

Oui cela ne peut plus durer... Depuis quinze ans les Creusois ont fait la dure expérience de la politique menée par l'U.D.R. et ses alliés indépendants et centristes et les résultats sont là :

Nos campagnes se vident (10 110 emplois agricoles ont disparu en six ans), les ouvriers des villes aux salaires les plus bas de France n'ont aucune sécurité d'emploi, de nombreuses petites entreprises ont déjà fermé, les autres connaissent des difficultés accrues, le chômage s'étend, touchant particulièrement les jeunes (1 100 demandes d'emploi non satisfaites en 1972), les artisans et petits commerçants écrasés par la fiscalité et la concurrence des grandes surfaces sont inquiets sur leur avenir, les équipements collectifs sont insuffisants voire inexistants. L'enseignement inadapté ne permet pas aux jeunes d'acquérir la formation qui leur permettrait la meilleure insertion dans la vie sociale. Nos communes enfin se heurtent à d'insurmontables difficultés financières en raison de la diminution des subventions et des charges exagérées qu'elles ont à supporter.

C'est toute la vie économique qui est compromise. Voilà le bilan d'une politique qui n'a visé qu'au profit d'une infime minorité de gros possédants et a sacrifié les intérêts des travailleurs.

CHANGER LA VIE AVEC LE PROGRAMME COMMUN

Le changement est possible avec le programme commun « dont la préoccupation fondamentale est la satisfaction des besoins et des aspirations du peuple français ».

■ Un ensemble de mesures sociales sera pris : relèvement des salaires, salaire minimum à 1 000 francs, retraite à 60 ans et 55 ans pour les femmes, avec un montant minimum égal au S.M.I.C., allègement de la fiscalité, résorption du chômage, amélioration de la Sécurité Sociale pour tous.

Ces mesures auraient en Creuse un retentissement sans précédent.

■ Un plan d'aménagement du territoire visera à un développement harmonieux de toutes les régions de France par une meilleure répartition des richesses, par des mesures qui tendront « à faire sortir le Centre de son sous développement régional ». Ainsi le potentiel économique de notre département sera garanti et développé.

■ **Dans le domaine agricole**

— par une politique d'aide aux exploitations familiales agricoles;

— par la création d'offices fonciers mettant fin à la spéculation sur les terres;

— par une nouvelle politique des prix et des marchés pour la viande et le lait;

— par une aide démocratisée à la coopération.

■ **Dans le domaine industriel et commercial**

— par des mesures en faveur du maintien et du développement des petites entreprises, en encourageant en particulier la coopération entre ces petites entreprises et le secteur public ;

— par une aide éventuelle et provisoire de l'Etat pour les implantations industrielles;

— par des mesures de protection du petit commerce et de l'artisanat favorisant reconversion, modernisation et allégeant les charges fiscales;

— par l'implantation de nouvelles industries. En brisant la domination du grand capital, la nationalisation de treize grands groupes industriels et financiers permettra au gouvernement démocratique de contrôler 50 % de l'investissement industriel et d'orienter les nouvelles implantations vers les régions déshéritées. Ainsi sera substituée à l'actuelle loi du profit et de la concentration, la notion d'équilibres régionaux.

■ **Dans le domaine des aménagements collectifs**

— par une politique d'aide aux communes qui se traduira — entre autres — par une augmentation des subventions « qu'elles recevront globalement ce qui leur donnera la maîtrise de leur affectation » et une diminution de leurs charges (tel la suppression du versement de la T.V.A. sur les travaux des collectivités);

— par une action volontaire en matière d'infrastructures en particulier de transport et de télécommunications pour les régions désavantagées.

CES MESURES SONT POSSIBLES

L'ensemble de ces mesures économiques et sociales est réaliste et cohérent. La production et la productivité du travail ont augmenté au moment où la France entre dans une civilisation scientifique, les possibilités doivent s'offrir à chaque Français de profiter de la croissance de l'économie. C'est d'ailleurs une condition de l'expansion, que les travailleurs profitent pleinement des richesses qu'ils créent.

Le programme commun, qui n'est pas un catalogue électoral, a évalué, tout à la fois, les dépenses supplémentaires et les recettes correspondantes : progression du taux d'expansion, suppression de la force de frappe, imposition des grosses sociétés capitalistes, lutte contre la fraude fiscale, contre le gaspillage, contre la spéculation. **La France a bien les moyens de la politique du programme commun.**

UN CHOIX DECISIF

Le choix du 4 mars est bien celui-ci : ou bien poursuivre la politique néfaste des hommes du régime actuel et de leurs alliés centristes... ou bien ouvrir la voie du redressement et de la rénovation sociale avec le programme commun.

Quels que soient les efforts de propagande du pouvoir, ses promesses démagogiques ou ses calomnies qui ne traduisent que son incapacité à résoudre les problèmes de notre temps, ce programme offre la seule alternative de changement. **Il est devenu l'espérance des Français.** Avec lui c'est une France nouvelle qui apparaît, pacifique, prospère et heureuse où l'homme vivra mieux.

POURQUOI FAUT-IL VOTER COMMUNISTE ?

La droite a lancé de grossières attaques anticommunistes. Elle ne pardonne pas au parti communiste **d'avoir contribué de façon décisive** à la réalisation de l'union des forces de gauche sur un programme commun de gouvernement. Elle craint par dessus tout qu'il y ait assez de députés communistes pour faire respecter la volonté populaire. Son objectif avoué est de limiter notre influence pour conduire une nouvelle fois à l'impasse.

A cet anticommunisme furieux d'une autre époque, les électeurs ne se laisseront pas prendre. Et avec tranquillité vous répondrez **en votant le 4 mars pour le candidat communiste.**

Vous savez que le parti communiste

— a condamné sans défaillance et dès 1958 le régime du grand capital et du pouvoir personnel;

— a tout fait depuis dix ans pour aboutir à l'élaboration du programme commun,

— a œuvré inlassablement à l'union des forces populaires qui doit rassembler, quels que soient les votes précédents, les idées philosophiques de chacun, toutes les couches sociales victimes du régime actuel.

Vous savez aussi que les communistes apporteront la garantie de l'application du programme commun, parce qu'ils ont toujours défendu les intérêts des travailleurs.

Sans motivations partisanes, il est de l'intérêt des Français que le parti communiste ait un nombre de députés en rapport avec sa représentation réelle dans le pays.

En 1968, dans la région Limousin les candidats communistes ont obtenu 200 000 voix, mais pas d'élus. Avec 265 000 voix l'U.D.R. a eu neuf députés.

En Creuse le parti communiste recueille 30 % des voix et cependant depuis 1968 il n'a pas de représentation à l'Assemblée Nationale.

Pour corriger l'injustice de la loi électorale vous voterez communiste.

C'est le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus heureuse et plus belle pour vous, vos enfants, votre famille.

Pour que les possibilités offertes par l'application du programme commun soient exploitées au maximum en faveur du développement et du renouveau de la Creuse, par un homme dynamique, compétent, dévoué,

VOTEZ

Raymond LABROUSSE

Instituteur

Conseiller municipal de St-Vaury

Suppléant éventuel :

René DEBESSON

Professeur — Conseiller municipal de Bourganeuf

Vu, les candidats,

LES PRESSES DU MASSIF CENTRAL, GUÉRET